

SERVICE CIVIQUE

MISSION À POURVOIR : CONTRIBUER À L'ANIMATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES INSTANCES DE PARTICIPATION DES JEUNES

Où ? Serris (Seine-et-Marne - Île-de-France)

Quand ? À partir du 17/09/18 (10 mois, 24 h/sem)

Nombre de poste : 1

Descriptif de la mission :

Le/la volontaire, rattaché(e) à la Ligue de l'enseignement, fédération départementale de Seine-et-Marne réalisera sa mission auprès de la commune de Serris au sein du pôle jeunesse du service vie locale.

La mission a pour objectif d'accompagner les projets des jeunes membres des instances de participation : Conseil d'Enfants et Conseil de Jeunes.

Sous couvert de son tuteur, le/la volontaire aura pour mission de :

- Participer à la préparation et à l'animation des réunions des instances (CME et CMJ)
- Assurer un suivi administratif : listing, tableau de présences, relances mails et téléphoniques...
- Accueillir les enfants / jeunes et créer du lien avec les parents
- Accompagner à la mise en œuvre de leurs projets
- Impulser la réalisation d'actions citoyennes
- Assurer la promotion des instances et des projets menés ; faire connaître les projets en cours lors des manifestations et événements portés par la ville et ses partenaires
- Accompagner les enfants lors des cérémonies

Une attention particulière sera portée sur les envies et projets personnels et professionnels des jeunes postulants à l'offre de mission.

Aucunes compétences ne sont nécessaires pour être volontaire sur cette mission, il/elle sera formée par la structure afin de développer ses compétences. Il y aura également un temps de formation/d'explication pour bien appréhender tous les aspects de la mission mais aussi sur le fonctionnement de la structure qui accueille le/la volontaire. Le tuteur sera le référent direct du/de la jeune en service civique. Le/la jeune pourra à tout moment et en fonction des besoins revenir vers son tuteur. Un point sera fait régulièrement avec son tuteur pour répondre aux attentes et l'aider dans ses démarches.

L'un des objectifs du Service Civique est de permettre aux volontaires de consolider et démarrer un parcours personnel ou professionnel (reprise d'études, travail, formation, bénévolat dans une association, volontariat à l'étranger...). Le/la volontaire sera donc accompagné sur son "après Service Civique".

Afin de sélectionner le candidat, la Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne procédera de la manière suivante :

- tri des candidats ne rentrant pas dans le cadre du Service Civique : le/la jeune doit avoir entre 18 et 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap : merci de préciser si vous êtes dans cette situation).
- pré-sélection par appel téléphonique
- convocation à une réunion d'information collective
- entretien individuel

Retrouvez la mission sur le site du Service Civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/contribuer-a-lanimation-et-a-laccompagnement-des-instances-de-participation-des-jeunes>

Contact : Emmanuelle BAILLET - ebaillet@laligue77.org – 07 88 81 70 51